



Baie-Mahault, le 12 janvier 2024

COMPTE RENDU AUDIENCE

Chèr(e)s collègues,

Ce vendredi 12 janvier 2024, nos collègues Marius et David étaient présents au TGI de Pointe-à-Pitre pour l'affaire qui les opposait au détenu X. Pour rappel, le 25 décembre 2023, le détenu X avait lâchement agressé physiquement nos deux collègues.

Après quelques heures de débats et de questionnements, **le verdict tombait avec un fort goût d'amertume : 2 ans de prison seulement** pour le détenu, assortis d'une obligation de soins. **Pas cher payer** me direz-vous !! En effet, l'avocat de ce « boxeur-cannibale » a bien défendu son client, jusqu'à son dernier réquisitoire où il a plaidé pour un détenu qui reconnaît les faits et qui a des problèmes psy mal pris en charge.

Pour **FO Justice Bémao**, ce verdict est une excuse lamentable et honteuse pour le détenu, et une seconde agression pour nos collègues, dont l'un restera marqué à vie par cette agression ignoble.

Par ailleurs, ce procès a été aussi l'occasion de dénoncer la prise en charge « à tâtons » des personnes détenues à profil psy. L'absence de structures adéquates pour les accueillir a été soulevée, ce qui nous conforte dans l'une de nos principales doléances : **la création d'UHSI et UHSA sur notre territoire.**

FO Justice Bémao, ainsi que les collègues présents sont restés bouche bée mais bouillonnant lorsque la défense a voulu minimiser le geste du détenu. Comment pouvons-nous accepter et pardonner à ce « bandit » qui a agressé un collègue qui a voulu l'aider ? Comment pouvons-nous accepter et pardonner à ce « cannibale » qui a blessé notre collègue dans sa chair ? **Non, nous ne pouvons pas ! Nous ne pourrions jamais !**

Maintenant, le plus important reste à faire : **la reconstruction psychologique de nos deux collègues Marius et David.** **FO Justice Bémao** continuera de leur apporter tout son soutien. Nous remercions chaleureusement les collègues qui sont venus les soutenir dans cette épreuve. Nous remercions également la nouvelle DRH de sa présence à nos côtés.

Marius é David, nou ka di zot kinbé fô

Le Bureau local FO Justice Bémao

Syndicat Local FO Justice

Centre Pénitentiaire de Baie-Mahault

12 Rue de la Manche à l'Eau 97122 Baie-Mahault – Téléphone 05 90 25 11 59 – 06 90 54 32 60 Mail : slpfobmao@hotmail.com